

2012-1175
2013-01-03

POLYPHASE[®] PW40

Un fongicide pour utiliser dans des systèmes aqueux ou avec solvants, tels que peintures oléo résineuses et au latex, huiles de coupe, revêtements de papier et d'adhésifs

SOLUTION COMMERCIALE

N° D'HOMOLOGATION 30796
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:
3-Iodo-2-Propynyl Butyl Carbamate.....40%

AFFICHER UNE COPIE DE CETTE ÉTIQUETTE DANS LA ZONE DE TRAITEMENT
Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0.03% à titre d'agent de conservation



POISON **CORROSIF**
DANGER – IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

TROY CHEMICAL CORPORATION
ONE AVENUE L
NEWARK, NJ 07105
(973) 589-2500
CONTENU NET :
Au Canada (téléphone) : 1-905-760-7902

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Provoque une irritation de la peau et est sévèrement irritante pour les yeux. Nocif en cas d'inhalation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation des poussières ou des aérosols. Pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, le nettoyage et les réparations, porter une protection complet pour le visage avec respirateur à cartouche, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes ainsi que des chaussures et des gants résistants aux produits chimiques. Utiliser seulement dans les endroits bien aérés. Ne pas porter de lentilles cornéennes.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout autre usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour bétail par l'entreposage ou la mise au rebut.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

Ce produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

MODE D'EMPLOI:

EMPLOI :

Polyphase PW40 est vendu pour un usage industriel uniquement. Afin de déterminer le niveau d'utilisation le plus économique pour Polyphase PW40 dans une utilisation donnée, des essais sur place, réalisés en fonction du taux de l'étiquette, sont suggérés.

Appliquer aux niveaux d'utilisation suivante (% par poids)

Peintures et teintures extérieurs (protection de la pellicule sèche): Utiliser 0,4 à 1,2 % de Polyphase PW40. Pour des zones chaudes et humides, utiliser jusqu'à 2,0 %.

Peintures et teintures intérieures (protection de la pellicule sèche): Utiliser 0,1 à 0,4 % de Polyphase PW40.

Huiles de coupe : Utiliser de 0,05 à 0,5 %.

Revêtements de papier : Utiliser 0,05 à 0,2 % de Polyphase PW40.

Adhésifs : Utiliser 0,05 à 0,2 % de Polyphase PW40.

PRÉCAUTIONS ET RESTRICTIONS GÉNÉRALES

Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes. Polyphase® PW40 ne doit pas être utilisé dans des formules pour des matériaux pouvant entrer en contact avec des aliments.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre étendue d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.